

Position du RQRA quant aux annonces de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants Marguerite Blais

Montréal, le 16 février 2022 - Au regard de l'actualité récente et du débat persistant sur l'isolement des aînés en RPA, le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) tient à faire part de sa satisfaction quant aux annonces faites aujourd'hui par la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants Marguerite Blais.

Ces mesures qui autorisent notamment les sorties, les activités et qui permettent d'augmenter les visites et les repas à 10 personnes (*sous certaines conditions*) vont permettre de réduire les effets néfastes de l'isolement et du déconditionnement des aînés qui se faisaient nettement ressentir ces derniers temps.

Après plusieurs mois marqués par des restrictions nécessaires, les résidents de RPA vont donc pouvoir progressivement retrouver un rythme de vie « normal », ce qui réjouit grandement le RQRA.

En tant que représentant principal des RPA québécoises, le RQRA ne peut d'ailleurs que se satisfaire de telles mesures qui vont directement contribuer au bien-être de milliers d'aînés présents en résidence.

Le RQRA tient enfin à souligner l'importance de sa relation avec les différentes entités gouvernementales. Un rapport fort, basé sur la confiance et l'écoute, qui se doit d'améliorer continuellement la condition de vie de nos aînés.

À propos du Regroupement québécois des résidences pour aînés

Le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) est un organisme à but non lucratif qui regroupe des résidences privées pour aînés. Il rassemble 800 membres, gestionnaires et propriétaires de résidences, prenant soin de près de 135 000 aînés dans tout le Québec. Ses membres offrent un milieu de vie de qualité aux aînés autonomes ainsi que des services d'assistance et des soins à ceux qui sont en perte d'autonomie. www.rqra.qc.ca

Source :

Ahmed Cherif - Responsable des Communications du Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA)

Tél : 514 549-1633

